



PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Un formulaire dématérialisé de candidature est à votre disposition sur le site tourdeleure.fr .

Pour valider sa candidature, l'équipe candidate devra *obligatoirement* le retourner - pour les équipes étrangères : **avant le 01 Février.**

- pour les équipes françaises : **avant le 22 Février.**

SÉLECTION DES ÉQUIPES

La sélection des équipes participantes sera communiquée :

- **15 Février** pour les 4 équipes étrangères
- **29 Mars** pour les 24 équipes françaises

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'organisation n'est pas en mesure d'accorder une aide financière aux équipes participantes.

Dès la réception de votre candidature , un dossier de présentation vous sera adressé.

Pour faciliter l'organisation de votre déplacement nous vous proposons des prestations d'Hébergement et de Restauration, à prix coutant.

Il n'y aura pas d'obligation d'y souscrire.